



L'Alliance pour le vélo rappelle les besoins pour atteindre les objectifs du Plan vélo

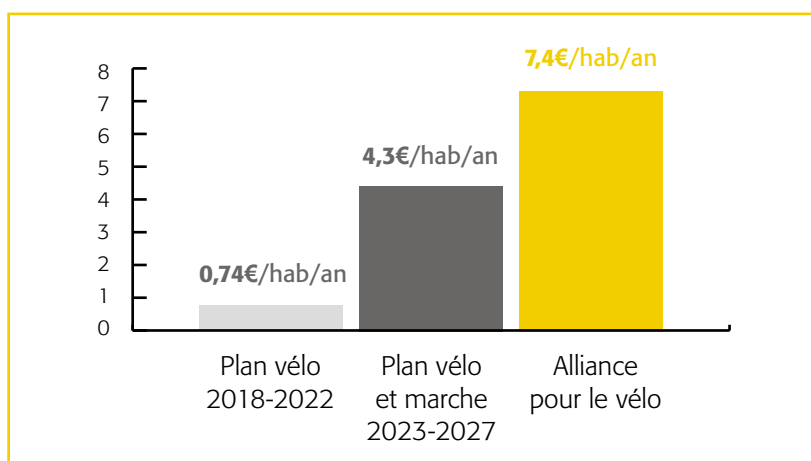
Le 5 mai dernier a eu lieu le premier Comité interministériel vélo et marche sous l'autorité de la Première ministre. L'Alliance pour le vélo est soulagée que ce comité se soit enfin tenu après plusieurs reports depuis décembre dernier car il constitue une étape indispensable pour concrétiser les principales ambitions du Plan vélo et marche 2023-2027.

L'Alliance pour le vélo reconnaît la qualité de l'écoute auprès des parties prenantes qui a permis de prendre en compte certaines des dix priorités stratégiques présentées dans son [Livre blanc « Faire du vélo un atout pour la France »](#). Elle continuera à jouer un rôle d'interlocuteur exigeant et attentif à la réalisation des engagements pris par les pouvoirs publics.

Le pilotage réellement interministériel du Plan vélo et marche était une demande de l'Alliance pour le vélo afin d'assurer la transversalité des actions à mener pour développer un véritable système vélo. Aux côtés des ministères des Transports, de la Transition écologique, du Tourisme, de l'Industrie, des Sports, et des Solidarités, les membres de l'Alliance appellent ceux de l'Éducation nationale, de l'Intérieur et de la Ville à rejoindre la dynamique pour amplifier la transformation des mobilités du quotidien des Français.

Un engagement financier pluriannuel de la part de l'État constituait une condition indispensable à la crédibilité du Plan vélo. **Au total, le Gouvernement a annoncé investir 1,45 milliard d'euros sur la durée du plan 2023-2027 pour accompagner les territoires dans la création d'infrastructures cyclables.** Les besoins pour consolider le réseau cyclable français et atteindre 80 000 km d'aménagements cyclables d'ici 2027 (soit 23 000 de plus que les 57 000 km actuellement recensés) restent toutefois plus élevés : plus de 600 projets ont ainsi été déposés pour l'appel à projets « Aménagements cyclables » lancé en début d'année, excédant largement les 200 millions d'euros mis sur la table par l'État en 2023.

Si le Plan vélo annoncé multiplie par cinq le montant d'engagements financiers annuels de l'État par rapport à la période 2018-2022, il reste près de deux fois inférieur aux besoins estimés par l'Alliance pour le vélo.



La rapidité de l'application des mesures annoncées est également fondamentale : certains outils, pouvant pourtant porter la dynamique nationale en faveur du vélo, ne sont pas encore en place. **À mi-mandat municipal, il est nécessaire que les outils concrets d'accompagnement par l'État soient mis en œuvre rapidement.** Ainsi en est-il du retard pris sur les contrats de plan État-Région dont la signature avant l'été paraît improbable. Or, ces contrats accompagnent le travail des collectivités à réaliser le Schéma national des véloroutes sur lequel s'adosent les schémas régionaux, départementaux et locaux et créent les conditions pour favoriser l'intermodalité vélo - transports collectifs.

L'Alliance pour le vélo rappelle également que les acteurs de terrain ont besoin d'un soutien solide pour animer la politique nationale et localement. Pour programmer, appliquer et piloter les dispositifs annoncés dans tous les territoires, dont ceux qui ne sont pas encore embarqués par manque de capacités, les collectivités locales ont besoin d'effectifs formés aux spécificités cyclables en nombre suffisant. Le soutien à l'ingénierie et à l'animation est ainsi nécessaire pour réaliser concrètement et efficacement les objectifs affichés par l'État et flécher les investissements vers des infrastructures utiles aux territoires et aux usagers. Enfin, **l'Alliance pour le vélo souhaite que le taux de subvention de 15 % pour les aires urbaines de plus de 100 000 habitants, où il reste beaucoup à faire, puisse être relevé dans les prochaines campagnes du Fonds mobilités actives.**

L'Alliance pour le vélo rappelle en outre que l'objectif de produire 1,4 million de vélos en France d'ici 2027 et de développer une filière économique du vélo ne sera atteint qu'avec un soutien accru aux acteurs économiques du cycle pour investir dans de nouveaux outils de production, développer des services aux usagers et aux collectivités et déployer des offres de formation adaptées.

Enfin, si l'Alliance pour le vélo partage les objectifs de déploiement du Savoir Rouler à Vélo, elle est soucieuse de connaître les dispositifs concrets qui permettront à tous les établissements de se saisir du programme. La visibilité et la simplicité des financements pour les collectivités sont importantes pour se projeter dans cette politique. L'animation est là aussi un élément central de l'appropriation du dispositif dans les territoires : cela nécessite une implication totale de l'Education nationale et une gouvernance renforcée à l'échelle des départements.

Créée le 11 février 2022, l'Alliance pour le vélo rassemble l'Association de Promotion et d'Identification des Cycles et de la mobilité active (APIC), le Club des villes et territoires cyclables et marchables (CVTCM), la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB), l'Union Sport et Cycle (USC) et Vélo & Territoires.

CONTACTS PRESSE



Martin Kolle
Attaché média
martin.kolle@lobbycom.fr
06 89 70 17 51



Dorothee Appercl
Responsable de communication
dorothee.appercl@velo-territoires.org
09 72 56 85 07



Guillaume Albors
Chargé de communication et relations média
guillaume.albors@unionsportcycle.com
06 15 51 11 48



Anne-Sybille Riguidel
Chargée des relations presse
as.riguidel@fub.fr
06 32 10 26 38



Joëlle Lafitte
Déléguée générale
joelle.lafitte@apic-asso.com
06 81 06 89 05